

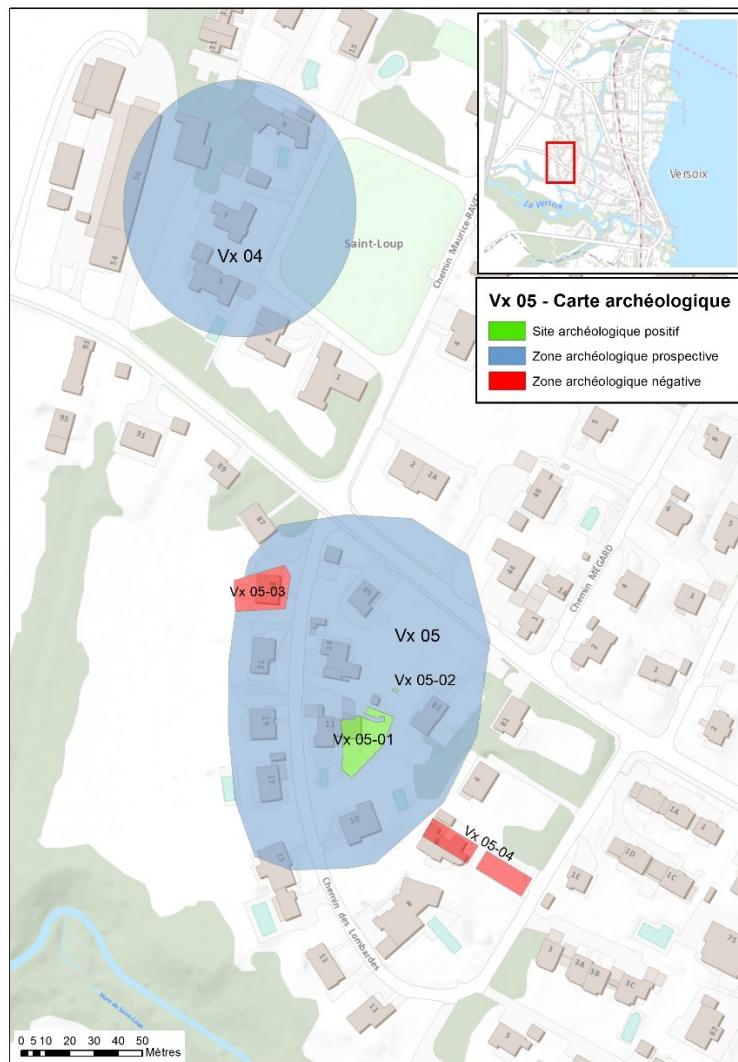
## RAPPORT D'INTERVENTION

### Versoix, chemin des Lombardes 23

#### Suivi de chantier

Mai - septembre 2021

Isabelle Plan, novembre 2022



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département du territoire  
Office du patrimoine et des sites  
Service d'archéologie  
Route de Suisse 10  
1290 Versoix

---

Les rapports de fouilles du Service cantonal d'archéologie sont des documents protégés au sens de l'article 2 de la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins, du 9 octobre 1992 (LDA – RS 231.1).

A ce titre, toute reproduction et/ou utilisation excédent celle(s) autorisée(s) par l'article 19 LDA est soumise à l'autorisation écrite du Service cantonal d'archéologie.

---

## Table des matières

Fiche technique.....	4
Mots clés .....	4
Cadre de l'intervention .....	5
Méthode de l'intervention .....	11
Présentation des résultats.....	<a href="#">1012</a>
Conclusion .....	<a href="#">1017</a>
Bibliographie et sources historiques.....	<a href="#">1118</a>
ANNEXES.....	<a href="#">1220</a>
Inventaire du mobilier.....	<a href="#">Erreur ! Signet non défini.</a> 20
Inventaire des US / Structures.....	<a href="#">Erreur ! Signet non défini.</a> 20
Inventaire de la documentation graphique .....	<a href="#">Erreur ! Signet non défini.</a> 20
Demande autorisation de construire	

## Fiche technique

**N° carte archéologique et campagne :** Vx 05-03

**Commune :** Versoix

**Date de l'intervention :** mai - septembre 2021

**Localisation/adresse :** chemin des Lombardes 23, 1290 Versoix

**Coordonnées (MN95) :** E 2'500'981 / N 1'126'472

**Altitude :** 424.30 m

**Carte nationale :** 1281

**Parcelles :** 7347 et 7348

**Demande d'autorisation de construire :** DD 110557/1

---

**Propriétaire:** M. Charles Ricq

**Mandataire:** M. Christophe Ricq, architecte c/o RICQ ARCHITECTES SARL

**Nature de l'aménagement:** Démolition d'une habitation et construction de quatre appartements groupé, parking souterrain

---

**Intervenants SA:** Isabelle Plan

**Intervenants externes:**

---

**Type d'opération:** Suivi de chantier, observations

**Surface fouillée:**

**Nombre de sondages:**

---

## Mots clés

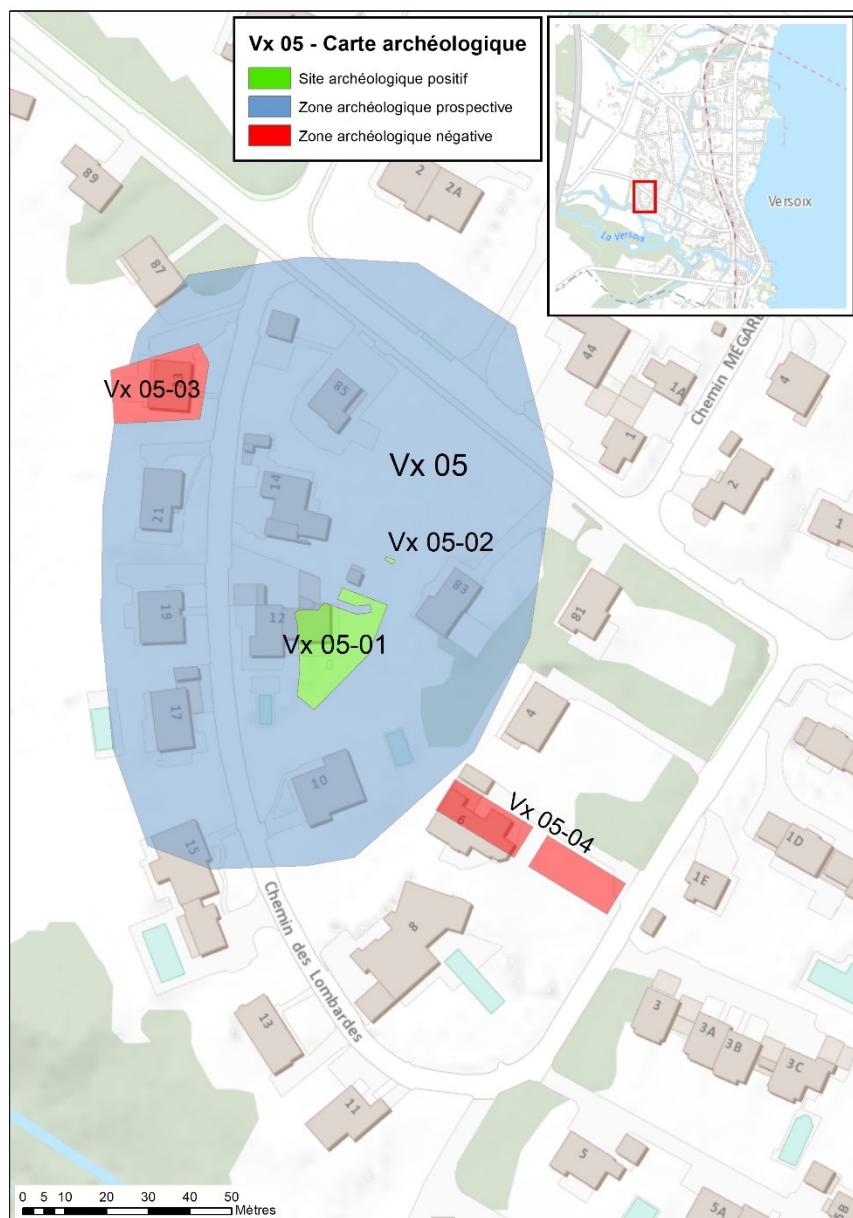
Édifice religieux

Cimetière

Sépulture

## Cadre de l'intervention

Les demandes de démolition d'une habitation au profit de la construction de quatre appartements groupés avec parking souterrain (M7892/2 et DD110557/1) ont été préavisées favorables sous conditions par l'Office du patrimoine et des sites. Le projet est situé dans les hauts de Versoix, au lieu-dit "Saint-Loup" dans une zone au potentiel archéologique avéré, notamment grâce aux sources historiques qui attestent l'existence d'une paroisse, d'une église et d'un château (Fig. 1). Des découvertes ponctuelles ont confirmé la présence de vestiges dès 1954 lors de l'urbanisation de la zone. En 1987, puis en 2014, le Service cantonal d'archéologie est intervenu chez deux particuliers du chemin des Lombardes (Vx 05-01 et Vx 05-02) et a pu documenter les vestiges mis au jour, à savoir quelques segments de maçonnerie et plusieurs dizaines de sépultures. Dans ce contexte sensible, il était logique de procéder à un suivi de chantier pour ce nouveau projet.



## Contextes géographique, historique et archéologique

### Position géographique

Sur les hauts de Versoix, à l'ouest de la route de Saint-Loup en direction de Richelien, une zone d'habitat (villas individuelles) voit le jour dès le milieu des années 1950. Le chemin des Lombardes, créé également à cette époque, dessert ce nouveau quartier dont l'urbanisation subit actuellement une seconde vague de densification (Fig. 2).



Figure 2. Carte nationale suisse (feuille 1281).

## Contexte historique

L'existence, au lieu-dit Saint-Loup, d'un château et d'une église remonte vraisemblablement au 12<sup>e</sup> siècle. La paroisse, attestée dès 1177, faisait partie du décanat d'Aubonne et relevait du diocèse de Genève. L'église placée sous le patronage de Saint-Loup est restée le centre paroissial jusqu'à sa disparition, malgré le fait qu'elle soit située hors les murs de Versoix. Au travers des visites épiscopales, on sait qu'en 1412 l'église menace ruine et qu'en 1481, considérée comme trop éloignée du bourg, les fonts baptismaux, le saint sacrement et presque tous les ornements sont transférés dans la chapelle Saint-Théodule, dépendant de la paroissiale mais située à l'intérieur du bourg. Près de l'église Saint-Loup s'étendait un cimetière, qui sera maintenu au moins jusqu'en 1536 au moment où le pays de Gex fut occupé par les bernois. L'emplacement exact de l'église paroissiale, vraisemblablement détruite durant les guerres du 16<sup>e</sup> siècle, n'a pas été identifié, alors que la tradition a conservé le nom "Champ du cimetière", qui figure encore sur la carte Siegfried (Fig. 3).



Figure 3. Sur la carte Siegfried de 1896, la zone actuellement desservie par le chemin des Lombardes est encore appelée « Champ du Cimetière »

## Contexte archéologique

En 1956, plusieurs tombes ont été découvertes au lieu-dit Saint-Loup à l'occasion de terrassements pour la construction d'une série de villas. En revanche, aucun mur ou vestige de l'ancienne église n'a été dégagé ou observé<sup>1</sup>.

En 1987, le Service cantonal d'archéologie avait été contacté après la découverte d'ossements humains survenue lors de la plantation d'un arbre au 14 chemin des Lombardes (Vx 05-02, parcelle 5001). Sous environ 0,40 m de terre végétale quatre sépultures avaient été partiellement dégagées et documentées<sup>2</sup>. Orientées ouest-est, elles montrent une certaine densité d'inhumations.

En 2014, c'est dans la propriété voisine, au 12 chemin des Lombardes (Vx 05-01, parcelles 7204 et 7205) que le bureau d'architectes en charge de la destruction d'une villa existante au profit d'une nouvelle construction à deux logements, contacta le Service cantonal d'archéologie suite à la découverte d'ossements humains apparus lors du terrassement pour l'accès du chantier. Les archéologues appelés sur place ont pu constater la présence de plusieurs squelettes *in situ* sous une couche de terre végétale de faible épaisseur. Immédiatement après la démolition de la villa, le service d'archéologie a procédé à un diagnostic archéologique de la parcelle. L'intervention s'est déroulée entre le 29 octobre et le 3 novembre 2014 et a permis le dégagement sommaire de 34 tombes<sup>3</sup>. Recensées et documentées, elles ne donnent qu'une image très lacunaire de ce que devait être le cimetière puisque de nombreux ossements humains avaient été repérés entre les individus dénombrés, mais n'avaient pas été exploités par manque de temps et de moyens. Deux vestiges de murs avaient également été mis au jour dans la zone nord de la parcelle, en bordure de la propriété voisine (précisément le 14 chemin des Lombardes où 4 sépultures avaient été observées en 1987). Ils suggèrent, sans d'autre preuves que celles précédemment citées, la présence de l'église. L'analyse des courbes de niveau montre que les zones fouillées en 1987 et 2014 se situent sur la terrasse supérieure de la crête, emplacement privilégié, souvent choisi pour l'implantation d'une église (Fig. 4).

Le 23 chemin des Lombardes étant situé non loin des deux parcelles mentionnées plus haut, il était dès lors nécessaire de suivre le chantier, et en particulier les terrassements susceptibles de livrer maçonneries ou sépultures.

## Méthode de l'intervention

La situation du chantier sis au 23 chemin des Lombardes étant situé non loin des vestiges connus, dans la zone prospective de la carte archéologique, il a été convenu que des observations des surfaces et en particulier des coupes de terrain seraient menées régulièrement sur le site, afin que d'éventuels vestiges puissent être ainsi rapidement dégagés et documentés, le cas échéant. Plusieurs collaborateurs du Service se sont relayés

---

<sup>1</sup> Blondel 1958, p. 230.

<sup>2</sup> D'après le propriétaire M. Bachmann, d'autres ossements ont également été observés lors du terrassement du garage, sans qu'aucune investigation n'ait été faite. Concernant l'intervention de 1987 (Vx 05-02), voir Zoller 1987.

<sup>3</sup> Voir Plan/Ruffieux 2014.

pour effectuer la surveillance, entre mai et septembre 2021, lors de la démolition du bâtiment existant ainsi que lors du terrassement pour la nouvelle construction.

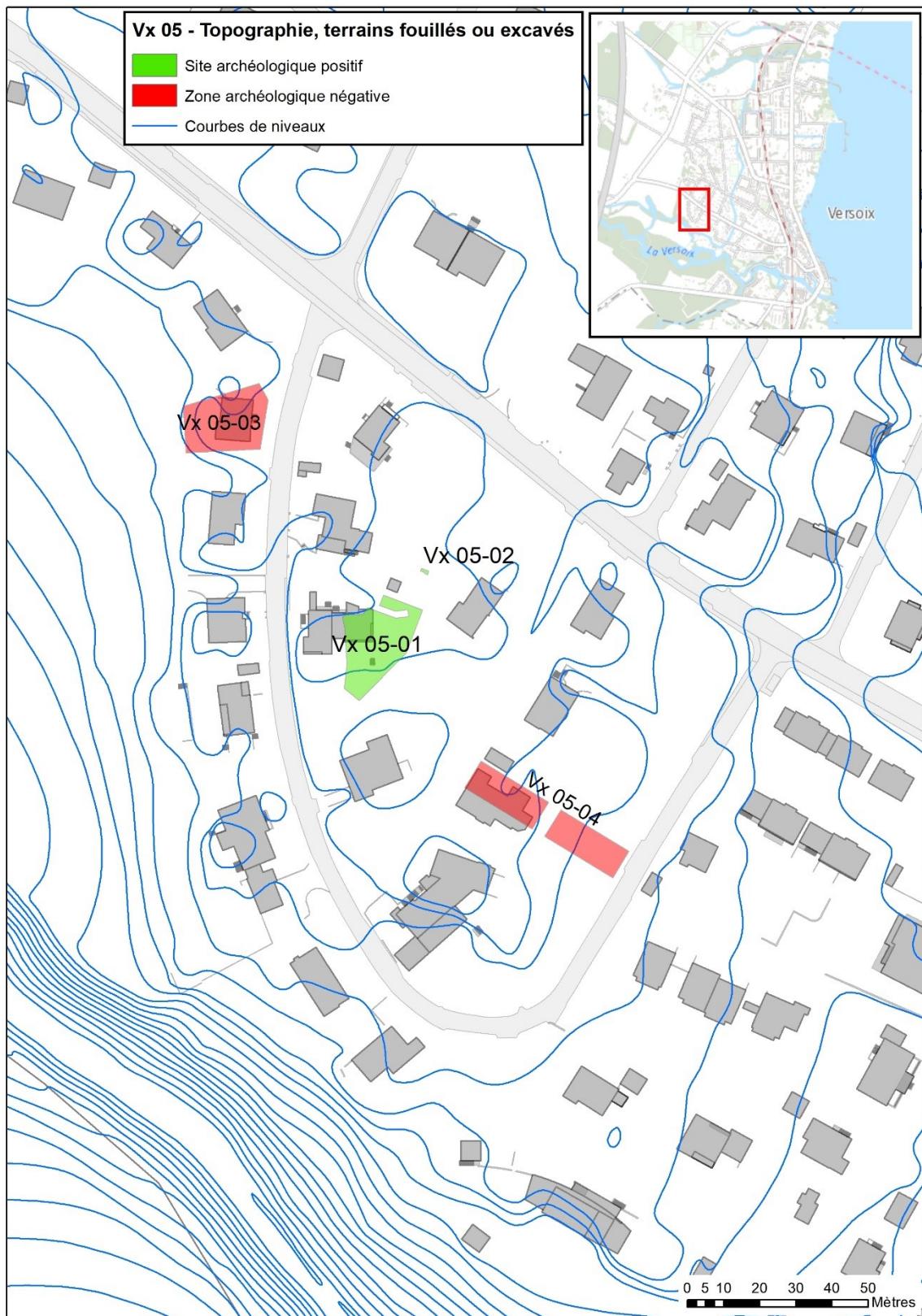


Figure 4. Les courbes de niveaux montrent que les zones fouillées se situent sur la terrasse supérieure susceptible d'avoir abrité l'église Saint-Loup.

## Présentation des résultats

Comme pour les parcelles positives (Vx 05-01 et Vx 05-02) situées de l'autre côté du chemin des Lombardes, nous avons été surpris de constater une épaisseur de terre végétale très restreinte, de l'ordre d'environ 30 centimètres, recouvrant un terrain naturel argileux très homogène. Après la démolition du bâtiment existant, les profils stratigraphiques accessibles ont permis de constater l'absence de trace d'occupation ancienne.

Lors du creusement de la nouvelle construction, dont l'emprise plus importante permettait d'observer une plus large surface, l'absence de vestiges et de toute trace d'occupation a été confirmée. Relevons que du point de vue de la topographie du terrain, la parcelle n'est plus située sur la terrasse supérieure, mais montre une légère pente en direction du Jura (voir Fig. 4).

La surveillance du chantier s'est limitée à cela, aucune documentation graphique ou photographique n'est à porter au dossier. Aucun mobilier n'a été mis au jour.

## Conclusion

Les parcelles concernées, sises au chemin des Lombardes 23, lieu-dit Saint-Loup, sont situées dans une zone de vestiges archéologiques potentiels. Dans ce contexte sensible, le Service d'archéologie a naturellement été amené à faire un suivi de chantier pour repérer et documenter d'éventuelles découvertes.

Les observations effectuées dans le cadre de ce suivi de chantier ont révélé une absence totale d'occupation ancienne. Nous fermons le dossier sur une intervention négative, qui permet toutefois de circonscrire plus précisément le périmètre sensible décrit dans la première partie de ce rapport.

## Bibliographie et sources historiques

**Blondel 1954.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1953. *Genava* n.s. II, fasc. 3-4, pp. 223-230.

**Blondel 1958.** L. Blondel, Chronique archéologique pour 1956 et 1957. *Genava* n.s. VI, fasc. 4, pp. 230-231.

**Ferrier 1942.** J.-F. Ferrier, *Histoire de Versoix*. Lieu de parution (?) 1942.

**Kathari/Rilliet 2009.** S. Kathari et N. Rilliet, *Histoire et Guide des cimetières genevois*. Genève 2009, pp. 423-424.

**Zoller 1987.** G. Zoller, Note manuscrite et relevé. Service cantonal d'archéologie, 12.11.1987, non publié.  
<http://patrimoine.versoix.com>

**Plan/Ruffieux 2014.** I. Plan et P. Ruffieux, *Rapport d'intervention, Versoix, Saint-Loup, 12 chemin des Lombardes (Vx 005). Diagnostic archéologique d'une parcelle à bâtir*. Service cantonal d'archéologie, novembre 2014, non publié.

## ANNEXES

### Préavis du Service cantonal d'archéologie concernant la demande d'autorisation de construire DD110557/1

transmis au SNS le 31-07-2017  
à B 840 EN/10P

**COPIE**  
Instance : SERVICE CANTONAL D'ARCHEOLOGIE

 <b>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE</b> Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie <b>Service des monuments et des sites</b>		<b>DOSSIER N° DD 110557/1</b> <b>PROPRIÉTAIRE DE LA PARCELLE</b> M. Charles RICQ M. Christophe RICQ													
<b>ZONE</b> 5, AG	<b>REQUERANT</b>	<b>MANDATAIRE</b>	<b>PARCELLE</b>												
RICO ARCHITECTES SARL	RICO ARCHITECTES SARL	RICO ARCHITECTES SARL	5010												
M. Christophe RICQ	M. Christophe RICQ	M. Christophe RICQ	FEUILLE												
5, chemin des Magnolias	Architecte	36	COMMUNE												
1292 Chambésy	5, chemin des Magnolias		Versoix												
ADRESSE DE L'OBJET	<b>DESCRIPTION DE L'OBJET</b> 23-23A, chemin des Lombardes construction de quatre appartements en habitat groupé, taux 47,7% THPE, parking souterrain, panneaux photovoltaïques, sondes géothermiques, portail - abattage d'arbres														
<b>PREAVIS</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Date : 31/07/2017</td> <td style="width: 50%;">Préaviseur : Jean Terrier</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">Tél interne: 79442</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: right;">Signature(s) : </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>FAVORABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sans observation</li> <li><input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de l'arrêté</i></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sous conditions <i>(Obligations impératives à respecter)</i></li> <li><input type="checkbox"/> Avec souhaits</li> <li><input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>PAS CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> RETOUR POUR CONSULTATION INTERNE AU SERVICE AUPRÈS DE : .....</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <b>INSTRUCTION A POURSUIVRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir</li> <li><input type="checkbox"/> Projet à modifier</li> </ul> </td> </tr> </table> </td> </tr> </table>				Date : 31/07/2017	Préaviseur : Jean Terrier	Tél interne: 79442		Signature(s) : 		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>FAVORABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sans observation</li> <li><input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de l'arrêté</i></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sous conditions <i>(Obligations impératives à respecter)</i></li> <li><input type="checkbox"/> Avec souhaits</li> <li><input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>PAS CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> RETOUR POUR CONSULTATION INTERNE AU SERVICE AUPRÈS DE : .....</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <b>INSTRUCTION A POURSUIVRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir</li> <li><input type="checkbox"/> Projet à modifier</li> </ul> </td> </tr> </table>		<b>FAVORABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sans observation</li> <li><input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de l'arrêté</i></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sous conditions <i>(Obligations impératives à respecter)</i></li> <li><input type="checkbox"/> Avec souhaits</li> <li><input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE</li> </ul>	<b>PAS CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> RETOUR POUR CONSULTATION INTERNE AU SERVICE AUPRÈS DE : .....</li> </ul>	<b>INSTRUCTION A POURSUIVRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir</li> <li><input type="checkbox"/> Projet à modifier</li> </ul>	
Date : 31/07/2017	Préaviseur : Jean Terrier														
Tél interne: 79442															
Signature(s) : 															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>FAVORABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sans observation</li> <li><input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de l'arrêté</i></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sous conditions <i>(Obligations impératives à respecter)</i></li> <li><input type="checkbox"/> Avec souhaits</li> <li><input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <b>PAS CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> RETOUR POUR CONSULTATION INTERNE AU SERVICE AUPRÈS DE : .....</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <b>INSTRUCTION A POURSUIVRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir</li> <li><input type="checkbox"/> Projet à modifier</li> </ul> </td> </tr> </table>		<b>FAVORABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sans observation</li> <li><input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de l'arrêté</i></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sous conditions <i>(Obligations impératives à respecter)</i></li> <li><input type="checkbox"/> Avec souhaits</li> <li><input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE</li> </ul>	<b>PAS CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> RETOUR POUR CONSULTATION INTERNE AU SERVICE AUPRÈS DE : .....</li> </ul>	<b>INSTRUCTION A POURSUIVRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir</li> <li><input type="checkbox"/> Projet à modifier</li> </ul>											
<b>FAVORABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Sans observation</li> <li><input type="checkbox"/> Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de l'arrêté</i></li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Sous conditions <i>(Obligations impératives à respecter)</i></li> <li><input type="checkbox"/> Avec souhaits</li> <li><input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE</li> </ul>	<b>PAS CONCERNÉ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> RETOUR POUR CONSULTATION INTERNE AU SERVICE AUPRÈS DE : .....</li> </ul>														
<b>INSTRUCTION A POURSUIVRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Pièces complémentaires à fournir</li> <li><input type="checkbox"/> Projet à modifier</li> </ul>															
<i>Cadre réservé à la DAC :</i> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%;">Communication au Mandataire:</td> <td style="width: 33%; text-align: center;"><input type="checkbox"/> pour information</td> <td style="width: 33%; text-align: center;"><input type="checkbox"/> pour détermination</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Conditions n° : .....</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Souhaits n° : .....</td> </tr> </table>				Communication au Mandataire:	<input type="checkbox"/> pour information	<input type="checkbox"/> pour détermination	Conditions n° : .....			Souhaits n° : .....					
Communication au Mandataire:	<input type="checkbox"/> pour information	<input type="checkbox"/> pour détermination													
Conditions n° : .....															
Souhaits n° : .....															
<b>Remarques</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="height: 40px; vertical-align: top;">Instruction à la DAC: .....</td> </tr> <tr> <td style="height: 40px; vertical-align: top;">Remarques: .....</td> </tr> </table> <p>Le service d'archéologie vous prie de prendre note à nouveau des conditions énoncées lors du préavis de démolition :  <b>Bâtiment situé dans une zone archéologique.</b>          S'agissant d'un projet situé dans une zone archéologique (Vx05) et considérant la présence de vestiges potentiels, le service d'archéologie demande à suivre les travaux. Il s'agira donc de contacter ledit service au 022 327 94 40 pour fixer un rendez-vous préalablement au démarrage des travaux.</p>				Instruction à la DAC: .....	Remarques: .....										
Instruction à la DAC: .....															
Remarques: .....															